

# CAMINEMU !

L'actualité municipale de Pianottoli-Caldarello



PIANOTTOLI  
CALDARELLO

N°4 • janvier 2023

**C**hers amis,

Que 2023 soit pour vous tous une année pleine de joie et de satisfactions, que la santé vous accompagne et qu'elle accompagne vos proches.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos voeux, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la peine, frappés par le deuil, les difficultés, ou confrontés à la maladie.

Les derniers mois ont été particulièrement riches pour notre commune.

Urbanisme, éducation, santé, cadre de vie, patrimoine... L'équipe municipale, accompagnée du personnel communal que je tiens à saluer pour son engagement, continue de réaliser le programme que nous vous avons proposé.

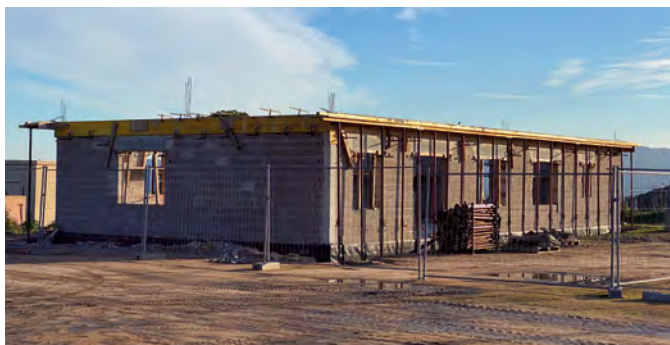
Nous poursuivrons nos travaux avec la même énergie en 2023 pour offrir à notre village et à ses habitants un cadre de vie agréable et un développement harmonieux.

À tutti, paci è saluta pà u 2023 !

**Le maire, Charles-Henri Bianconi**

## SANTÉ

### DÉVELOPPER L'OFFRE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE



Les travaux de construction du cabinet médical se poursuivent. Composé de 3 salles de consultation, sa réception est prévue dans le courant du premier semestre 2023.

En complément, pour faciliter l'installation de professionnels de santé au village, la commune procède à la rénovation de l'ancien vestiaire du stade, situé à proximité immédiate du cabinet médical.

## CADRE DE VIE

### RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation de l'éclairage public ont débuté le 12 décembre. Ils devraient durer un mois. D'un montant de 240 000 €, l'opération est financée en intégralité par le syndicat départemental d'énergie de la Corse-du-Sud (SDE2A).

En complément, la commune a sollicité le SDE2A et les opérateurs téléphoniques pour enfouir les lignes. Une démarche qui répond à la volonté d'embellir le cadre de vie du centre du village (Viagenti et Piattoni) et de renforcer le caractère résidentiel des hameaux de Pianottoli et Caldarello.

## LOGEMENTS

### ÉTUDES ET TRAVAUX EN COURS DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX

#### Remise aux normes du logement de la Poste

Les travaux de réhabilitation du logement de la poste ont débuté : menuiseries, isolation, eau, électricité...

Les travaux sont financés à 60 % par l'État, 20 % par la CDC et 20 % par la commune.

#### Ancienne gendarmerie : les études sont lancées

La commune a lancé les études de faisabilité pour la rénovation et la remise aux normes du bâtiment en vue de la création de logements communaux. La surélévation d'un étage du bâtiment afin d'y créer des logements supplémentaires est également à l'étude.

## URBANISME

### PLU : LA PROCÉDURE SE POURSUIT

En parallèle de l'abrogation de la carte communale le 5 septembre dernier, la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme a franchi deux nouvelles étapes :

- le projet de zonage a été présenté aux personnes publiques associées : aucune observation défavorable n'a été formulée ;

- le zonage des espaces boisés classés a été présenté au conseil des sites qui a donné son accord à l'unanimité.

Les prochaines phases-clés sont les suivantes :

- définition des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) qui exposent la manière dont la commune souhaite valoriser, réhabiliter ou aménager certains quartiers ou secteurs à enjeux ;
- rédaction du règlement du zonage.

## PORT

### ÉTUDES POUR LA CRÉATION D'UN BRISE-CLAPOT EXTÉRIEUR



En novembre, la commune a choisi un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans le lancement des études environnementales et techniques préalables aux travaux. La création d'un brise-clapot à l'extérieur de la digue a pour but de la protéger des assauts des vagues et d'éviter ainsi de devoir la reconstruire. La surface créée permettra en outre d'accueillir des bateaux supplémentaires.

## ENFANCE & JEUNESSE

### LE CONSEIL DES JEUNES RENOUVELÉ



Lors de sa réunion du 2 décembre dernier, le conseil des jeunes a été renouvelé. Lesia Giudicelli a été élue maire et trois commissions ont été constituées.

- Sport : Paul-Noël Giudicelli (adjoint), Camille Andreani.
- Culture, animations, traditions : Céléna Poli (adjointe), Pierre-Marie Sampieri.
- Nature, environnement, patrimoine : Ghjulia Stefani (adjointe), Anouk Thèze, Lesia Giudicelli.

Les autres membres intégreront les commissions de leur choix lors du prochain conseil des jeunes prévu courant janvier.

## AFFAIRES FUNÉRAIRES

### UNE GESTION MODERNISÉE POUR LE CIMETIÈRE

La commune a confié à une entreprise spécialisée la création du cadastre numérisé du cimetière communal : cartographie, photos de chaque tombe et de chaque épitaphe, inventaire des inhumés. L'entreprise accompagnera également la commune dans cette mise en conformité légale : instauration d'un régime de concessions, rédaction des documents juridiques types. Une démarche qui vise à faciliter les opérations liées à la gestion funéraire (recherche de défunts, d'emplacements...) et à offrir aux habitants un service de qualité.

## ANIMATIONS

### NOËL POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS



Le marché de Noël du 18 décembre a été l'occasion de rassembler le village. Des animations, choisies par le conseil des jeunes, étaient proposées aux plus jeunes. Pour nos aînés, la commune a cette année encore offert un panier gourmand.

## RECENSEMENT



Du 19 janvier au 28 février, Andrea Lobello, Jérôme Bartoli, Marcelle Sampieri et Melody Mariani, les 4 agents recenseurs, supervisés par le 1<sup>er</sup> adjoint Paul Quilichini, effectueront le recensement de la population communale.